"Uni-e-s contre une immigration jetable"



Cercle de Silence



17 mai 2014

cercle de silence

u.c.i.j.

Valls: toujours plus, pour expulser plus

La circulaire de M. Valls du 11 mars 2014, relative aux priorités pour l'année 2014 dans la « lutte contre l'immigration irrégulière » met à jour son double discours : il dit rompre avec la « politique du chiffre » mais se félicite de ce que « le niveau total des éloignements forcés atteint son plus haut niveau depuis 2006 ».

Ce texte vise à accélérer les reconduites à la frontière. Il encourage les préfets à user de tous les moyens de coercition : contrôles d'identité ciblés, interpellations à domicile ou dans les foyers, enfermements en rétention, assignations à résidence, retours « volontaires », gardes à vue, condamnations pénales.

Avant tout perçus comme des fraudeurs ou des indésirables, tous

les étrangers sont visés.

Les demandeurs d'asile sont particulièrement ciblés. Aussitôt leur demande rejetée, les préfets devront les expulser au plus vite. Ils sont alors exclus du dispositif d'hébergement d'urgence et étroitement surveillés.

Cette circulaire encourage les expulsions vers le pays d'origine plutôt que vers un autre État Schengen en violation des droits des personnes concernées dont les attaches se trouvent en Europe.

Cette circulaire est attentatoire aux droits les plus fondamentaux des migrants. C'est inquiétant à quelques semaines avant la discussion sur le projet de loi de réforme de l'asile en France.

Exigeons le retrait du texte!

Nous en appelons à la conscience de tous et vous invitons à rejoindre les cercles de silence, même pour quelques instants

à Saint-Nazaire, Esplanade des Droits de l'Homme, chaque 3ème samedi du mois de 15 h. à 16 h. Prochains cercles : 21 juin, 19 juillet, 16 août...

Les cercles de silence sont composés de citoyens dont certains sont membres du collectif "UniEs Contre l'Immigration Jetable" région nazairienne

"Uni-e-s contre une immigration jetable"



Cercle de Silence



u.c.i.j.

17 mai 2014

Valls: toujours plus, pour expulser plus

La circulaire de M. Valls du 11 mars 2014, relative aux priorités pour l'année 2014 dans la « lutte contre l'immigration irrégulière » met à jour son double discours : il dit rompre avec la « politique du chiffre » mais se félicite de ce que « le niveau total des éloignements forcés atteint son plus haut niveau depuis 2006 ».

Ce texte vise à accélérer les reconduites à la frontière. Il encourage les préfets à user de tous les moyens de coercition : contrôles d'identité ciblés, interpellations à domicile ou dans les foyers, enfermements en rétention, assignations à résidence, retours « volontaires », gardes à vue, condamnations pénales.

Avant tout perçus comme des fraudeurs ou des indésirables, tous

les étrangers sont visés.

Les demandeurs d'asile sont particulièrement ciblés. Aussitôt leur demande rejetée, les préfets devront les expulser au plus vite. Ils sont alors exclus du dispositif d'hébergement d'urgence et étroitement surveillés.

Cette circulaire encourage les expulsions vers le pays d'origine plutôt que vers un autre État Schengen en violation des droits des personnes concernées dont les attaches se trouvent en Europe.

Cette circulaire est attentatoire aux droits les plus fondamentaux des migrants. C'est inquiétant à quelques semaines avant la discussion sur le projet de loi de réforme de l'asile en France.

Exigeons le retrait du texte!

Nous en appelons à la conscience de tous et vous invitons à rejoindre les cercles de silence, même pour quelques instants

à Saint-Nazaire, Esplanade des Droits de l'Homme, chaque 3ème samedi du mois de 15 h. à 16 h. Prochains cercles: 21 juin, 19 juillet, 16 août...

Les cercles de silence sont composés de citoyens dont certains sont membres du collectif "UniEs Contre l'Immigration Jetable" région nazairienne